

Devant cela, nous sommes amenés à considérer la publication "La capitale de demain" comme une vaste entreprise de séduction, mise en branle par la machine de bureaucrates et de techniciens de la CCN. Notre intérêt pour les consultations de la CCN est égal à l'intérêt que celle-ci porte aux recommandations que nous lui avons fait part. Nous avons, au cours des années à mesure que se faisaient sentir les effets de l'action du fédéral dans le centre-ville, développé une méfiance instinctive vis-à-vis les promoteurs de villes idéales.

Nos contacts avec les autorités locales nous ont montré que ces dernières étaient plus sensibles aux besoins et aux aspirations de la population. Un autre exemple: La ville a décidé de consulter les citoyens de l'île de Hull au sujet de l'aménagement du parc linéaire. Toutefois, elle nous a averti qu'il serait très difficile et voir impossible de changer les plans de la CCN.

En résumé, la CCN a grandement limité le pouvoir du citoyen:

- i) en créant un problème de juridiction;
- ii) en obligeant les gouvernements municipaux à négocier avec elle et mettre de côté les revendications des citoyens;
- iii) en gardant caché la plupart de ses projets;
- iv) en faisant la sourde oreille aux demandes des citoyens lorsque celles-ci sont faites en dehors des projets de consultation formelle.